

# Conditions générales de vente des formations

## 1. DEFINITIONS

Client : co-contractant de Stat4decision

Formation inter-entreprises : Formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à disposition par Stat4decision.

Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client ou par Stat4decision.

Formation à distance : Formation à distance et réalisée en salle de classe virtuelle.

## 2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

## 3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Stat4decision fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Stat4decision un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

## 4. FORMATION INTER-ENTREPRISES

### Conditions Financières

L'acceptation de Stat4decision étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, Stat4decision se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont émises à l'inscription.

### Ouverture d'une session de formation

Stat4decision se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

## 5. FORMATION INTRA-ENTREPRISE

### Conditions Financières

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par Stat4decision. Un acompte de 30% sera versé par le Client à la signature de la commande.

Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, Stat4decision se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

## 6. REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

Stat4decision offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

## 7. DEDIT OU ABANDON PAR LE CLIENT

Pour les formations inter-entreprise et intra-entreprise, en cas de dédit par le client à moins de 15 jours francs avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, Stat4decision facturera directement au client à titre d'indemnité l'intégralité du montant dû.

## 8. DEMATERIALISATION DES SUPPORTS

Dans le cadre d'un engagement de Stat4decision pour l'environnement, les supports fournis pour les sessions de formation sont des supports dématérialisés.

## 9. FORMATIONS à DISTANCE

Stat4decision accorde au Client un accès en ligne au service de salle de classe virtuelle avec mise à disposition des supports de formation.

### Accès aux formations

L'accès aux formations est géré par la plateforme de salle de classe virtuelle de Stat4decision. Le Client doit s'assurer que les participants ont accès à Internet et que son système informatique permette l'accès à la plateforme. Stat4decision ne peut être tenu responsable d'un problème d'accès venant de la connexion du client.

## 10. PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de Stat4decision.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009). Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

## 11. REGLEMENT PAR UN OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à Stat4decision. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Stat4decision au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à Stat4decision au premier jour de la formation, Stat4decision se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

## 12. INFORMATIQUES ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à Stat4decision en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Stat4decision pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à Stat4decision.

## 13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

### - Pour les formations inter-entreprises et les formations à distance

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation inter-entreprises restent la propriété exclusive de Stat4decision et ne peuvent donc pas être cédés au Client.

### - Pour les formations intra-entreprises

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation, Stat4decision pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

## 14. RESPONSABILITE

Stat4decision pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le Client et résultant de l'exécution des actions de formation. L'indemnité due au Client, en réparation de son préjudice, ne pourra dépasser le montant correspondant aux sommes versées par le Client à Stat4decision au titre de l'année civile pendant laquelle le dommage a eu lieu.

## 15. FORCE MAJEUR

Stat4decision ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Stat4decision, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Stat4decision.

## 16. CONFIDENTIALITE

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont Stat4decision ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants. Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie.

## 17. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services Stat4decision en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services Stat4decision associés. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation.

## Conditions générales de vente des formations

En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à l'adresse postale de Stat4decision. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par Stat4decision aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

### **18. COMMUNICATION**

---

Le Client autorise expressément Stat4decision à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

### **19. RENONCIATION**

---

Le fait pour Stat4decision de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

### **20. LOI APPLICABLE**

---

Les Conditions Générales et tous les rapports entre Stat4decision et ses Clients relèvent de la Loi française.

### **21. ATTRIBUTION DE COMPETENCES**

---

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société Stat4decision qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

### **22. ELECTION DE DOMICILE**

---

L'élection de domicile est faite par Stat4decision à son siège social au 37-39, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.